



**COMMUNIQUÉ SUR LE 5ÈME CONGRÈS DU CONSEIL  
AFRICAIN SCIENTIFIQUE, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION (ASRIC)**

**MOMBASA, KENYA**

**8 – 9 MARS 2023**

## Communiqué

### 5ème Congrès du Conseil Africain de la Recherche et de l'Innovation (ASRIC)

Le 5e congrès du Conseil Africain pour la Recherche, la Science et l'Innovation (ASRIC) s'est tenu les 8 et 9 Mars 2023 à Mombasa, au Kenya, à l'English Point Marina Hotel. Le Congrès s'est tenu de manière hybride, certains participants y ayant assisté en ligne tandis que d'autres y ont participé physiquement. Le Congrès devait se tenir l'année dernière en Novembre 2022 à Abuja au Nigeria, mais en raison de défis indépendants de la volonté de l'ASRIC, le Congrès a été reporté au 1er trimestre de cette année. Cependant, la session scientifique du Congrès a eu lieu en Novembre 2022 virtuellement où la réunion a réuni 100 Scientifiques de tout le continent. Les communications scientifiques portaient sur le thème du Congrès « **STI pour renforcer les Systèmes Alimentaires, de Nutrition, de Santé et de Protection Sociale pour Accélérer le Développement Socio-Économique de l'Afrique. Développement du Capital Humain, Social et Économique** ».

Le thème du 5ème Congrès de l'ASRIC a été abordé et discuté lors des discours d'ouverture qui ont porté sur **les STI pour l'éco-agriculture et les STI pour l'Agrobusiness et l'Agro-entrepreneuriat. Le Plan Stratégique 2022-2028** de l'ASRIC et **la Stratégie de Mobilisation des Ressources** de l'ASRIC ont été présentés au Congrès lors de la session sur la Gestion et la Gouvernance, tandis que les rapports des Chapitres de la Diaspora ont été présentés lors de la même session.

Les Projets Phares constituent l'un des piliers de l'ASRIC en ce qui concerne à la fois la mise en œuvre de son mandat et la réalisation de ses objectifs généraux. Trois sessions consécutives ont été allouées aux scientifiques principaux pour présenter des rapports sur l'état de leurs projets respectifs. Leurs présentations ont suscité des discussions intensives visant à améliorer la conduite des projets.

Le Congrès s'est conclu par une session sur les programmes ASRIC et les défis des Projets Phares, et la voie à suivre pour l'amélioration ainsi que la feuille de route pour surmonter les défis budgétaires et programmatiques.

#### **Le Congrès a pris les Décisions suivantes:**

##### **1. Discours d'ouverture sur le thème du 5ème Congrès**

- a. Le Congrès **Encourage** l'adoption de pratiques durables d'utilisation des terres et de l'eau pour garantir que les demandes de production d'Eau, d'Énergie et de Nourriture sont satisfaites de manière durable, et **Reconnaît** également la nécessité d'adopter des technologies innovantes à cet effet.

- b. Le Congrès **Souligne** la nécessité de renforcer les capacités et de promouvoir le partage des connaissances entre les scientifiques et les parties prenantes pour assurer la mise en œuvre efficace de l'approche du lien Eau-Énergie-Nourriture.
- c. **Réalisant** les modèles de développement intégré de l'agro-industrie pour STI, le Congrès **Appelle** ses membres à soutenir les Centres d'Incubation existants d'Agroparcs et d'Agribusiness afin de stimuler la transformation agricole sur le continent.

## 2. Plan Stratégique de l'ASRIC 2022-2028 et sa Stratégie de Mobilisation des Ressources

- a. Le Congrès **Apprécie** et **Salue** les efforts du Secrétariat de l'ASRIC et du Bureau dans l'élaboration des documents et **Appelle** ses membres et leurs Institutions à intégrer le Plan Stratégique et sa Stratégie de Mobilisation des Ressources à leurs stratégies existantes.
- b. **Reconnaissant** que les Projets Phares de l'ASRIC recoupent tous les domaines prioritaires de développement de l'Agenda 2063 de l'UA et ses aspirations, le Congrès réitère sa demande à la Commission de l'Union Africaine de mettre à disposition 1 % de la contribution de ses États Membres à la CUA de l'année budgétaire donné à l'ASRIC pour faciliter la mise en œuvre des Projets Phares de l'ASRIC qui répondent aux défis de développement de l'Afrique.

## 3. Chapitres Diaspora de l'ASRIC

### a. Chapitre Diaspora Australie de l'ASRIC:

a.1. Le Congrès **Prend acte**, avec satisfaction, du rapport présenté par la présidente de la **Chapitre** Australie de l'ASRIC et **Reconnaît** la nécessité de développer des Programmes d'Échange d'Étudiants et de Recherche Collaborative entre l'Afrique et l'Australie. En outre, le Congrès **Reconnaît** la nécessité de développer une base de données sur la Diaspora Africaine en Australie et la nécessité de créer des Instituts d'Études Africaines pour faciliter et renforcer les relations Australie-Afrique.

a.2. Le Congrès **Prie instamment** le Secrétariat de travailler avec la présidente de la **Chapitre** Australie de l'ASRIC pour organiser un forum de la Diaspora Africaine sur les STI en Australie.

### b. Chapitre Diaspora Royaume-Uni de l'ASRIC:

b.1. Le Congrès **Reconnaît** et **Apprécie** le rapport présenté par le président du chapitre de la diaspora au Royaume-Uni. En outre, le Congrès a **Pris note** avec **Satisfaction** du projet d'organiser le Forum des Chercheurs Africains de la Diaspora (FARID) "AU-ASRIC/Lancaster University Science and Innovation Research Symposium" et du soutien reçu du Lancaster Environment Center de l'Université de Lancaster.

b.2. Le Congrès **Accueille favorablement** la proposition sur le développement des capacités des Scientifiques Africains en matière de mobilisation des ressources et **Recommande** au Secrétariat de travailler en étroite collaboration avec le Président du Chapitre pour assurer son lancement.

#### 4. Sur les Projets Phares de l'ASRIC

a. **Le Projet Phare ASRIC « Village sans hépatite »:**

a.1. Le Congrès **Reconnaît** le Projet Phare de l'ASRIC "Village sans Hépatite" comme un modèle capable d'éradiquer le virus d'Afrique et **Félicite** l'équipe de recherche et **Demande** à l'UA-STRC de finaliser le Cadre STI pour une Afrique sans Hépatite.

a.2. Le Congrès **Appelle** ses membres à présenter ce projet aux autorités compétentes de leurs pays respectifs pour assurer les bénéfices de la population Africaine de ce projet.

b. **Projet Phare de l'ASRIC Diagnostic et Traitement des virus Corona pour tous:**

Le Congrès **Reconnaît** l'importance et le potentiel de ce projet et **Appelle** ses Membres à diffuser les informations sur le projet à leurs Centres de Recherche et Universités respectifs dans le but de les encourager à participer activement à la conduite de la recherche et pour le groupe ASRIC sur le Diagnostic et Traitement des virus Corona pour tous.

c. **Projet Phare de l'ASRIC sur le Retard de Croissance:**

Le Congrès **Prend acte** du rapport d'avancement sur le Projet Phare de l'ASRIC sur la lutte contre le Retard de Croissance en Afrique et **Recommande** que la portée soit réduite et qu'un Cadre STI soit élaboré pour le projet.

d. **Projet Phare de l'ASRIC sur l'IA dans l'Agriculture:**

Le Congrès **Note** avec **Satisfaction** la réalisation et les progrès du Projet Phare sur l'IA dans l'Agriculture et **Appelle** ses parties prenantes et partenaires à continuer à soutenir le projet.

e. **Projet Phare de l'ASRIC sur la Recherche en Gestion des Catastrophes:**

e.1. Le Congrès **Reconnaît** le Centre Africain de Référence sur l'Atténuation des Catastrophes (ADMIR) en tant que Centre d'Excellence de l'ASRIC visant à faciliter la collaboration entre les scientifiques de divers domaines à travers l'Afrique, y compris les risques Naturels, Biologiques et Technologiques, ainsi que l'Économie, les Sciences Sociales et la Diplomatie.

e.2. En outre, le Congrès **Apprécie** et **Applaudit** le geste et la générosité de l'Institut National de Recherche en Astronomie et Géophysique (NRIAG) d'Égypte pour avoir mis à disposition les ressources nécessaires et le Siège de ce Centre et **Appelle** au Secrétariat

de travailler avec le NRIAG pour identifier les moyens et les modalités qui permettent de maximiser les avantages de ses membres de l'ADMIR.

f. **Projet phare de l'ASRIC sur l'IPAM:**

Le Congrès **Salue** les progrès réalisés dans les travaux de la Plateforme Internationale pour les Métriques de l'Adaptation (IPAM) et **Exhorte** les Membres et les Institutions de l'ASRIC à rejoindre l'IPAM sur la thématique de leurs compétences et expertises et **Demande** en outre à l'IPAM d'envisager la possibilité d'accéder aux opportunités de financement du Green Fonds pour le climat et autres Institutions de financement.

g. **Projet Phare ASRIC sur les Chasseurs de Technologies:**

Le Congrès **Apprécie** la présentation sur Technology Hunter et **Demande** au groupe de travail de développer un cadre Technology Hunter qui guide ses Membres.

h. **Projet Phare sur le Programme de Bourses de l'ASRIC :**

h.1. Le Congrès **Applaudit** les progrès réalisés dans les Programmes de Bourses de l'ASRIC et **Apprécie** la généreuse contribution et le merveilleux soutien du Président et de la direction de l'Université Euromed de Fès (UEMF) pour les bourses d'études pour les étudiants Africains.

h.2. The Congress **Requests** the ASRIC Secretariat and the Bureau to seek more scholarship opportunities for African researchers and Scientists within the continent and beyond.

h.2. Le Congrès **Demande** au Secrétariat et au Bureau de l'ASRIC de rechercher davantage d'opportunités de bourses pour les chercheurs et scientifiques africains sur le continent et au-delà.

i. **Projet phare de l'ASRIC sur l'Eau pour Tous:**

i.1. Le Congrès **Note** avec une grande inquiétude l'enregistrement du droit d'auteur de la Technologie Hybride de Filtre à Sable de Moringa Phyto-activé auprès de la Commission du Droit d'Auteur du Nigeria par le Chercheur principal et **Reconnaît** avec regret qu'une telle action entravera la diffusion de cette technologie au profit de la population Africaine.

i.2. Le Congrès **Prie** instamment et **Charge** le Secrétariat, avec le soutien du Bureau, d'élaborer un projet d'accord de recherche qui guidera désormais la relation juridique entre les membres de tout groupe de recherche qui sera formulée à l'avenir pour protéger les droits de l'ASRIC et des membres du groupe sur les résultats de la recherche.

i.3. Le Congrès **Demande** au Secrétariat de l'ASRIC et au Bureau de former un comité ad hoc composé de l'Office Égyptien des Brevets, de la Commission Nigériane du Droit d'Auteur

(NCC), de l'Office National pour l'Acquisition et la Promotion de la Technologie (NOTAP) et d'autres experts en propriété intellectuelle de l'ASRIC pour discuter de la question de cet enregistrement du droit d'auteur et de conseiller le Secrétariat et le Bureau de l'ASRIC sur les mesures à prendre à cet égard.

## 5. Rapport d'étape sur les Revues Scientifiques de l'ASRIC

- a. Le Congrès **Note** les progrès réalisés dans la gestion des revues et **Recommande** que le plaidoyer soit renforcé et que davantage de réviseurs soient engagés afin d'avoir la fréquence de publication requise.
- b. Le Congrès **Reconnaît** et **Apprécie** le soutien financier et technique apporté par l'Université Euromed de Fès (UEMF) pour développer le site Web et la base de données des Revues.
- c. Le Congrès **Demande** à l'Université Panafricaine (UPA) et à l'Association des Universités Africaines (AUA) de faire connaître les Revues auprès de leur personnel et de leurs étudiants; et de les encourager à utiliser les Revues ASRIC comme support pour leurs Publications Scientifiques.

## 6. Appréciation

- a. Le Congrès **Apprécie** le pays hôte, le Kenya, et l'Académie des Sciences du Kenya pour l'organisation harmonieuse et réussie du 5e Congrès de l'ASRIC à Mombasa, au Kenya.
- b. Le Congrès **Apprécie** les efforts du Bureau de l'ASRIC et du Secrétariat dans l'organisation et la coordination des Congrès et des réunions du Bureau ainsi que des groupes de travail malgré le nombre réduit de personnel dont dispose le Secrétariat.
- c. En outre, l'**Appréciation** va aux Membres du Congrès et aux Scientifiques Africains qui ont assisté au 5ème Congrès de l'ASRIC malgré leurs horaires serrés.

## 7. Approbation

Les **Décisions** du Congrès ont été **Approuvées à l'unanimité** par les participants au Congrès le 9 Mars 2023 à Mombasa, au Kenya.